

# JOURNAL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU CHEVAL CANADIEN

Vol. 4, n° 4

« Nous élevons pour nos enfants les chevaux de nos pères »

Décembre 2002

## Mot de la présidente

### Le sens

C'est le moment propice de l'année pour s'arrêter un peu et porter son regard autour de soi... un peu plus loin que d'habitude, porté par ces rituels ancestraux de Noël et du Nouvel An. Ces rituels porteurs des valeurs d'amour, de fraternité, de paix et de bonheur qui ne manquent jamais d'allumer une étincelle dans les yeux des enfants et de l'enfant en chacun de nous puisqu'elles donnent tellement de sens à la vie.

Cette même étincelle, je l'ai vue dans les yeux des nombreuses personnes avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger sur ce patrimoine inestimable qu'est le cheval Canadien.



« Le retour de la messe de minuit » d'E.-J. Massicotte

Tout ceci est tellement porteur de sens et pour tant de gens que je réalise, plus que jamais, à quel point la mission et le travail de notre Association sont importants. Et c'est tous et chacun de vous qui y contribuez puisque c'est votre confiance et votre participation qui en permettent la poursuite. De tout cœur, je veux vous en remercier.

Mes Meilleurs Vœux pour un Bon Noël et une Année 2003 remplie de sens.

*Darkise St-Arnaud*

Voir ces bêtes magnifiques, assister à leurs performances ; entendre parler de ce cheval de nos Pères et de l'importance de le préserver intact pour nos enfants ; apprendre que le Québec est le berceau de cette race et que c'est d'abord nous qui devons la protéger ; approuver le fait qu'un patrimoine est quelque chose qui a existé et d'une façon bien définie et non pas à définir ; découvrir qu'il est un travailleur acharné mais aussi un élégant cheval de selle autant classique que western, cheval d'attelage, de saut, de chasse à courre ; admirer les toujours significatives peintures de nos chevaux si bien rendues par l'artiste Krieghoff ou relire la touchante description qu'en a faite l'historien Taillon ; se souvenir d'avoir vu le Petit Cheval de Fer de son père ou de son grand-père, oncle, voisin ; raconter ses propres aventures avec ce compagnon du quotidien des premiers défricheurs jusqu'à nous.

## Dans ce numéro

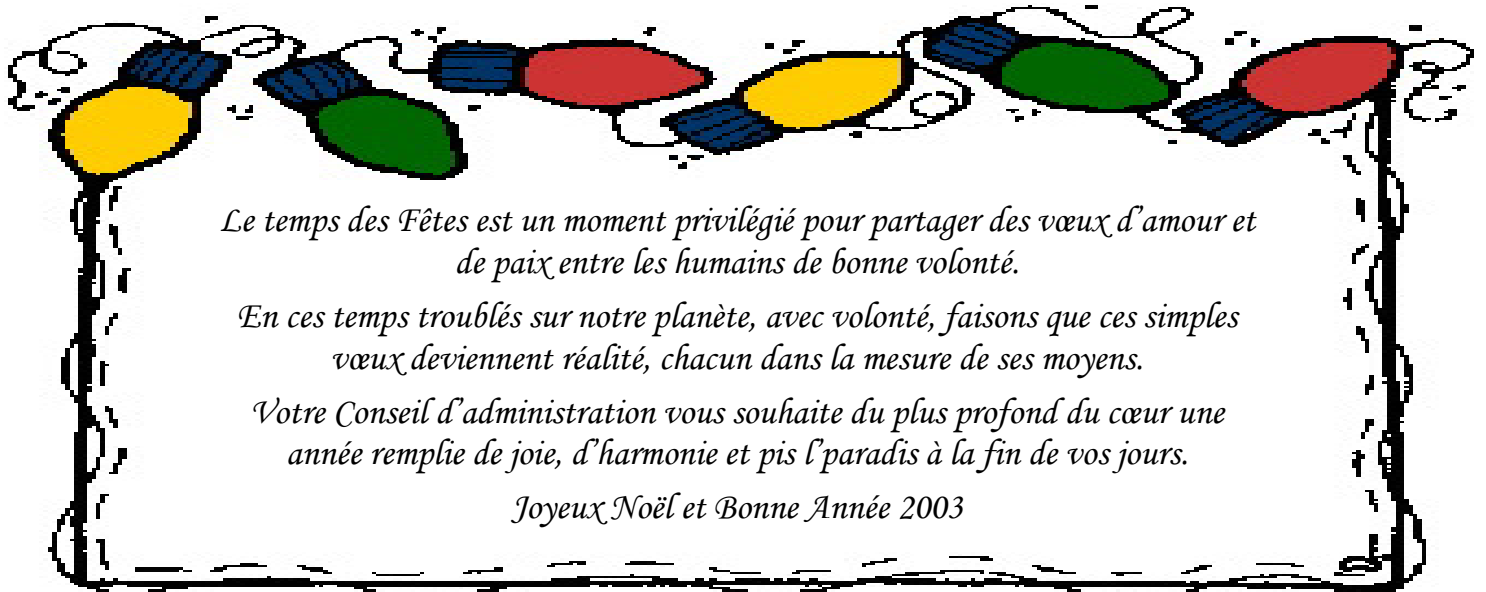
- P. 2 Vœux du C.A.
- P. 3 Souhaits du Lieutenant-Gouverneur
- P. 4 Subvention du MAPAQ à l'AQCC
- P. 6 Activités de formation de l'automne
- P. 7 Profil d'éleveurs
- P. 8 Importants sujets d'intérêt pour les membres
- P. 9 Assemblée générale annuelle 2003
- P. 10 Championnat du monde d'attelage à un cheval
- P. 11 Salon du cheval 2002
- P. 12 Chronique du livre
- P. 13 Questions légales
- P. 14 et 15 Publicité - Nouvelles en bref
- P. 16 PRIMEUR Journée du cheval Canadien 2003



## Subvention du MAPAQ à l'AQCC

Votre Conseil d'administration est heureux de vous informer de la décision du MAPAQ en octobre dernier de maintenir son appui au projet pilote de classification du Cheval Canadien de l'AQCC et de verser le solde de l'aide financière accordée à l'AQCC pour ce projet. Au nom de tous les membres, nous tenons à remercier le MAPAQ pour sa confiance envers notre association et son encouragement concret manifesté pour notre projet.

AUX PAGES 4 ET 5, NOUS REPRODUISONS INTÉGRALEMENT LA LETTRE DE CONFIRMATION DU MAPAQ À CET EFFET.



*Le temps des Fêtes est un moment privilégié pour partager des vœux d'amour et de paix entre les humains de bonne volonté.*

*En ces temps troublés sur notre planète, avec volonté, faisons que ces simples vœux deviennent réalité, chacun dans la mesure de ses moyens.*

*Votre Conseil d'administration vous souhaite du plus profond du cœur une année remplie de joie, d'harmonie et pis l'paradis à la fin de vos jours.*

*Joyeux Noël et Bonne Année 2003*

### Prompt rétablissement

En cette période des Fêtes, nous formulons des vœux de prompt rétablissement des plus chaleureux à notre ami André Desjardins présentement en convalescence.

Mario Bélanger, au nom de l'AQCC

### Note de la rédaction

#### **Erratum**

Vol.4 n° 3, septembre 2002, GALA ÉMÉRITE 2002 page 12, une erreur s'est glissée dans le tableau catégorie Livre de Bronze :

4 As Ulysse DUCHESSE, propriété de Michel Mc Cann, s'est classée au Livre d'Argent et non de Bronze.

Mille excuses.

### **POUR NOUS JOINDRE**

Secrétariat :

Myriam Tessier  
241, rang du Pied-de-la-montagne  
Sainte-Mélanie J0K 3A0  
(450) 889-1889

[mtessier@interpro.qc.ca](mailto:mtessier@interpro.qc.ca)

[contact@chevalcanadien.org](mailto:contact@chevalcanadien.org)

[www.chevalcanadien.org](http://www.chevalcanadien.org)

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Darkise St-Arnaud	André Auclair	Lucienne Gravelle	Myriam Tessier	Gratien Bélanger	Mario Bélanger	Gilles Racette
Présidente	Vice-président	Trésorière	Secrétaire	Administrateur	Administrateur	Administrateur

# Souhaits du Lieutenant-gouverneur à tous les membres de l'AQCC



À Boischatel, devant le Manoir de Charleville construit vers 1667

*En visitant ce manoir habité par mes ancêtres Trudelle de 1694 à 1829  
J'ai tissé le passé avec le présent  
Aux lierres ondulant autour des fenêtres  
J'ai croisé les racines de ces lointains parents  
Les meubles patinés, les planchers bavards  
La porte chantante et l'âtre accueillant  
Ont redit à mon âme toute l'importance  
De cultiver les forces vives issues des traditions d'autrefois  
Et de faire du patrimoine un joyau à protéger  
Je vous souhaite une fructueuse année 2003 !*

*Lise Thibault née Trudel*

*Lieutenant-gouverneur du Québec*



## Subvention du MAPAQ à l'AQCC pour son

**Québec**   
Ministère de  
l'Agriculture, des Pêcheries  
et de l'Alimentation

Québec, le 4 octobre 2002

Madame Darkise St-Arnaud  
Présidente  
Association québécoise du cheval  
canadien  
860, Grande Rivière Sud  
Yamachiche (Québec) G0X 3L0

Monsieur Guy Paquet, président  
Société des éleveurs de chevaux  
canadiens  
117, rue Fleury  
Saint-Malachie (Québec)  
G0R 3N0

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

La présente fait suite à notre rencontre du 30 septembre dernier, au MAPAQ, à laquelle participaient avec vous plusieurs représentants de l'AQCC et de la SECC. Cette rencontre, tenue à ma demande, avait pour objet principal la conclusion du dossier de projet pilote de classification du cheval canadien qui avait été présenté à ma Direction par l'AQCC. Il était prévu également qu'on puisse parler de programme de soutien financier. Tel que mentionné en début de rencontre, je résume ici ce qui vous a été exposé.

En octobre 2001 le MAPAQ a accordé une subvention de 8 500 \$ pour soutenir la réalisation du projet pilote mentionné plus haut, dans le cadre du Programme de soutien financier aux associations de producteurs désignées.

À la suite de la contestation du projet par la SECC, une première rencontre a eu lieu le 14 mars 2002 avec des représentants de la SECC. À cette occasion, il a été question notamment des conditions à respecter par l'AQCC pour recevoir la subvention accordée par le MAPAQ. Monsieur Bruno Maltais a rencontré des représentants de l'AQCC ensuite le 26 avril 2002 pour préciser certaines conditions et demander des compléments d'information concernant le système de classification de l'AQCC, à transmettre au MAPAQ et à transmettre également à la SECC.

À notre avis, ces exigences ont été respectées de façon satisfaisante. Cependant, considérant que la contestation par la SECC se poursuivait, et considérant la controverse soulevée par la participation (financière) du MAPAQ au projet pilote de l'AQCC, le MAPAQ a entrepris de faire des vérifications supplémentaires.

.../2

---

Direction des services technologiques, 200, chemin Ste-Foy, 9<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6  
☎ : (418) 380-2100, poste 3590 Téléc. : (418) 380-2162 Courriel : [yvan.savoie@agr.gouv.qc.ca](mailto:yvan.savoie@agr.gouv.qc.ca)

# projet de classification du cheval Canadien



Mme St-Arnaud  
M. Paquet

- 2 -

Le 4 octobre 2002

Confirmé dans sa légitimité d'appuyer le projet pilote de classification du cheval canadien de l'AQCC, et satisfait quant au respect des conditions stipulées par rapport à la réalisation du projet, le MAPAQ versera le solde de l'aide financière qui avait été accordée à l'AQCC.

Ceci étant établi, il a été rappelé à toutes les personnes présentes à la rencontre du 30 septembre dernier que le MAPAQ peut accorder de bonne foi son soutien financier à la réalisation de projets qui correspondent à ses orientations et aux termes de ses programmes d'aide. Ce faisant, le Ministère n'entend pas apporter ni être réputé apporter de caution à toutes les orientations, actions ou prétentions des organisations auxquelles il s'associe de cette façon.

Toujours en rapport avec le rôle du MAPAQ dans le support aux associations de producteurs, il y a été rappelé également que l'actuel Programme de soutien financier aux associations de producteurs désignées prend fin le 31 décembre 2002. Dans un contexte de révision en vue de la mise en place d'un nouveau programme, le Ministère veut s'assurer que ce programme s'adressera à des regroupements significatifs des divers domaines de productions agricoles. Le Ministère veut encourager aussi l'efficacité et la recherche de la plus grande autonomie de fonctionnement possible de ces regroupements. Une part plus importante du soutien ira à des projets basés par exemple sur la détermination de besoins de recherche, de marché ou d'innovation technologique.

Des consultations du milieu auront lieu prochainement à propos du mécanisme permettant l'accès au nouveau programme et la désignation des regroupements ou associations de producteurs qui pourront en bénéficier. Mes collègues et moi croyons que vous pouvez dès maintenant apporter une contribution importante à cet exercice et je vous invite de nouveau à nous faire connaître rapidement votre avis à ce sujet.

Permettez-moi enfin de réitérer la volonté et l'engagement du Ministère à contribuer au développement de l'important domaine d'activité que représente le secteur équin au Québec et soyez assurés de trouver à ma Direction des collaborateurs attentifs et soucieux de l'évolution de ce secteur.

Veillez accepter, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

**Yvan Savoie, agronome M.Sc.**  
Directeur

c.c. M. Marcel Leblanc



## Activités de formation de l'automne fort appréciées

### Clinique d'attelage du 26 octobre 2002



un maître en la matière, François Bergeron et son équipe : Monique et Philippe.

Philippe va s'occuper du chauffage et ajoutera quelques commentaires, selon les circonstances et toujours adéquats. Monique besognera fort pour que tout le monde soit à son aise et comprenne bien les explications de son homme. François, ainsi bien appuyé, aura les coudées franches pour y aller de ses informations, de ses anecdotes, de ses démonstrations.

Les gens en mangent et veulent en savoir toujours plus. Les plus âgés y vont de leurs commentaires, s'obstinent un peu et finissent par reconnaître que c'est ben correct et

Que faire par une journée d'automne ? Un de ces jours du temps de la chasse : maussade, froid et pluvieux. Ben voyons ! On se ramasse dans un garage avec une vingtaine d'autres et on parle de cheval, d'attelage. Et ce n'est pas gênant, on est entre nous. Ce n'est pas du temps perdu, on a invité

secrétaire de procéder ainsi. Les plus jeunes observent, prennent des notes et se risquent parfois à des questions, des pratiques. On peut bien en rire, on n'a pas l'expérience et plusieurs autres ne sont pas mieux que la plupart.



À la toute fin, comme pour couronner le tout, les portes du garage sont ouvertes pour laisser sortir François et son cheval, fièrement harnaché, tout heureux d'avoir une petite balade à faire. Mais tout aussi content d'y revenir pour y être dégarni et retourner à son foin, dans le bâtiment d'à côté.

Somme toute, un beau samedi d'automne sur une terre de Yamachiche, ce 26 octobre dernier. Une journée de plaisirs, d'amitié. Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué à ce moment magnifique !

*Denis et Darkise, membres de l'AQCC*

### Journée Conférence-formation du 16 novembre 2002

Nous étions douze à ce rendez-vous (non ce n'était pas une dernière cène, il manquait quelqu'un), douze mordues et mordus avides d'apprendre l'origine et l'évolution de notre petit cheval de fer, de démêler un peu la question des lignées qui paraissent pourtant si faciles à expliquer pour les initiés et enfin de réfléchir aux notions de génétique. Le banc d'école fut fort agréable malgré la journée ensoleillée à Sainte-Mélanie dans la belle région de Lanaudière.

Pendant au moins deux bonnes heures, Yves Bernatchez nous a décrit à la façon d'un conteur professionnel l'historique du cheval en Amérique et plus particulier de notre cheval Canadien jusqu'à nos jours. Pour le Canadien, il s'agit donc d'une histoire longue de 337 ans, soit depuis 1665 lors de l'arrivée des premiers chevaux en Nouvelle-France. Ce fut agrémenté tout au long de la conférence d'anecdotes passionnantes toutes plus véridiques les unes que les autres. Chaque affirmation était appuyée par une ou plusieurs références pour ceux



souhaitant approfondir le sujet. Tout le monde est resté sur son appétit. Compte tenu de ses connaissances agrémentées de ses talents, on se dit qu'Yves devrait écrire tout ça pour le bénéfice du plus grand nombre.

Pour sa part, Gérard Lambert a enchaîné en nous présentant les grandes lignées actuelles de la race. Se basant sur les travaux de Jacques Dupont du début des années 1980, huit lignées principales peuvent être tracées actuellement. Sa recherche s'était appuyée sur une population de 1 500 chevaux en se référant aux étalons marquants pour fin d'identification des lignées. Un sujet assez complexe qui a suscité beaucoup d'interaction de la part des participants.

Encore ici, ce serait intéressant pour le profit de tous nos membres de publier un sommaire d'initiation aux grandes lignées du petit cheval de fer actuel. L'idée est lancée.

Enfin, en ce qui concerne le volet génétique de la journée, André Auclair a fait réfléchir la « classe » en lui demandant ce qu'étaient ses attentes face à la race : une race polyvalente ou un cheval polyvalent ? Selon André, cette nuance peut paraître faible →

SUITE PAGE SUIVANTE →



Textes présentant les deux éleveurs de Gilles Racette, membre de l'AQCC

## André Auclair, pionnier des temps modernes

Voilà bientôt près de trente ans qu'André Auclair étudie, garde et élève des chevaux Canadiens. Au début de leur mariage, son épouse Pauline et lui s'étaient établis à Saint-Elzéar, au Témiscouata, et pour des raisons évidentes aux « gens du pays », ils choisirent pour leur ferme, des animaux provenant du terroir, chevaux et vaches de race Canadienne, ainsi que des poules Chantecler.

À cette époque, cette région élargie foisonnait de jeunes qui retournaient sur les terres de leurs ancêtres pour s'établir et y élever leurs familles ; les Rémi Bourgoïn, Denis Barisselle, Alain Tessier et bien sûr, les frères Auclair étaient de cette génération et ils venaient apprendre des vieux « maîtres », Jean Claude Parent, J. Lucien Ouellet, et surtout Thomas Raymond, qui devint pour eux, affectueusement, le « père Thomas ».

Au cours des décennies qui suivront, André, Pauline et leur

famille (cinq garçons), maintenant établis à Saint-Paulin dans la région de Louiseville, garderont en plus des vaches, des poules et dindes (bronzes), un troupeau excédant parfois une soixantaine de chevaux de toutes les lignées existantes afin de pouvoir y puiser les meilleurs sujets et contribuer à assurer la pérennité de l'espèce.



André et Midal Fablo Zénith # 5909

Agriculteur, sellier, artiste-peintre, André a été, et continuera, nous l'espérons bien, à être un modèle d'intégrité, de compétence, et une source d'inspiration pour les éleveurs de chevaux Canadiens ; son implication a facilité sans aucun doute la préservation d'un certain nombre de lignées qui auraient pu disparaître et mettre en péril l'équilibre quand même fragile de la race.

Tous, tant que nous sommes, devons une fière chandelle à cet homme de principe qui a tant fait pour permettre à la race de s'épanouir.

## Yoland Rocheleau, Maître Laboureur

Voici un de nos membres au parcours aussi intéressant qu'inusité. En effet, Yoland Rocheleau de Palmarolle en Abitibi a débuté sa « carrière » avec les chevaux en faisant des concours de gymkhana, pour plus tard devenir juge de ces compétitions et ensuite passer à l'attelage en devenant



d'attelage de chevaux d'Abitibi.

Avec un ami, Richard Plante, qui possède un élevage de chevaux Canadiens, Yoland s'est intéressé aux compétitions

de labour. Dans un premier temps en utilisant une charrue « sulky », puis ensuite une charrue à « manchons », Yoland a participé et gagné plusieurs compétitions dans sa région et aussi en Ontario. Il compte bien participer l'an prochain au concours du Comité Conjoint, et c'est avec plaisir que nous irons l'encourager.



Les photos présentent Yoland labourant avec une paire de Canadiens, Rochefort Satan Flipper 6931 et Abitibi Watson Goliat 8294 et le résultat de ce concours.

→ à première vue mais reflète bien les différences de vision actuelles qu'on constate dans les deux camps d'éleveurs. La race doit respecter des normes strictes et non pas être élargies au point de ne plus être spécifiques, et ne doit donc pas être en ce sens « polyvalente » tout simplement pour satisfaire des besoins commerciaux. Le risque de se baser uniquement sur la demande est qu'on se retrouve avec un cheptel beaucoup trop disparate et sans caractéristiques propres. Par contre, notre Canadien qui respecte le standard

d'origine est un cheval « polyvalent » en ce sens qu'il possède plusieurs aptitudes.

Comme vous voyez, ce fut une journée bien remplie et beaucoup trop courte. Merci aux conférenciers Yves, Gérard et André. Merci aux participants qui ont fait preuve de beaucoup d'entrain, de sens de l'humour, de collégialité et de beaucoup d'affection pour le petit cheval de fer.

Claude Lachance, membre de l'AQCC



## Importants sujets d'intérêts pour tous les membres

### CONSTITUTION DE L'AQCC À VOTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2003

Le nombre de nos membres augmentant de même que le rayonnement de nos activités, nous sentons maintenant le besoin de nous doter d'une constitution. À cet effet, vous trouverez sous pli un document vous présentant le projet de constitution incluant les différents règlements que nous vous proposerons et sur lesquels vous aurez à voter. Il fera plaisir aux membres de votre conseil d'administration d'échanger et de partager avec vous sur cette étape très importante.

**À quoi servira notre constitution :** Tout d'abord à définir clairement notre mission ou autrement dit notre raison d'être comme association. De façon plus spécifique, les buts précis que nous poursuivons y sont énumérés et devront nous servir de guide dans nos actions. Également, la qualité et les catégories de nos membres de même que leurs droits et privilèges y sont définis. Viennent ensuite les rôles de chacun des membres du conseil d'administration et différents règlements régissant la vie de notre association.

**Votre participation est importante :** Vous devez d'abord acquitter votre cotisation pour l'année 2003. Tous les membres en règle en 2003 sont appelés à faire connaître leur opinion au sujet de ce projet de constitution et à voter son adoption lors de l'assemblée générale annuelle. Compte tenu de l'importance stratégique de ce sujet à l'ordre du jour, vous êtes vivement invités à retenir dès maintenant votre **samedi 18 janvier 2003** et à participer activement aux échanges qui auront lieu.

### Carte de membre 2003

Exceptionnellement cette année, après l'adoption de la constitution de l'AQCC à l'assemblée générale annuelle où les catégories de membres y sont définies, nous serons en mesure d'émettre les cartes de membre 2003.

Il est aussi décidé par le Conseil d'administration que le numéro de membre sera désormais permanent. C'est-à-dire que le numéro inscrit sur votre carte 2003 vous sera assigné pour les années à venir.

Du fait que nous devons attendre l'adoption de la constitution de l'AQCC pour la reconnaissance des catégories de membres, vous recevrez votre carte de membre 2003 avec le journal de mars 2003.

En attendant, soyez assurés que pour tous les membres ayant renouvelé ou adhéré pour 2003, toutes les coordonnées ainsi que la mention « payé » sont bien inscrites dans notre registre des membres.

---

---

### . . . pensée équine

*« On reconnaît un propriétaire de chevaux à l'intérieur de sa voiture ; on y trouve des bottes, de la boue, des friandises pour poney, de la paille, des objets de sellerie et une vieille veste toute froissée. Et puis, naturellement, au-dessus de tout ça, des enfants et des chiens. » Helen Thomson (1943)*

# Avis de convocation

## Assemblée générale annuelle 2003



Tous les membres de l'Association Québécoise du Cheval Canadien (AQCC) sont par le présent avis convoqués à l'assemblée générale annuelle 2003 aux date et endroit précisés ci-dessous :

DATE : **Samedi 18 janvier 2003**

HEURE : **10 h précises**

Les personnes désirant renouveler leur carte de membre ou adhérer sur place pour 2003, SVP se présenter à **9 h 30**.

ENDROIT : **Hôtel Le Dauphin**

**600, boulevard Saint-Joseph  
Drummondville  
(819) 478-4141**

### ORDRE DU JOUR

- |                                                                                             |                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 1. Mot de bienvenue                                                                         | 8. Rapports des comités                           |
| 2. Présences (quorum)                                                                       | 9. Rapport de la présidente                       |
| 3. Mises en candidature (avant midi)                                                        | 10. Adoption de la constitution de l'AQCC         |
| 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour                                                   | 11. Élections (Mises en candidature jusqu'à 15 h) |
| 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 janvier 2002 | 12. Varia                                         |
| 6. Rapports financiers                                                                      | 13. Remises des prix et trophées                  |
| 7. Rapport de la secrétaire                                                                 | Levée de l'assemblée                              |

### UN MOT D'ORDRE : CETTE ANNÉE JE PARTICIPE À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

*La présence et la participation de tous les membres sont essentielles, la vitalité de notre association en dépend ! Il s'agit de notre événement annuel par excellence pour faire valoir nos points de vue et échanger au sujet de nos orientations et de nos actions à mettre en œuvre pour l'année qui vient. De plus cette année, un sujet stratégique à adopter, notre constitution.*

### SUIS-JE MEMBRE EN RÈGLE POUR 2003 ?

*Le droit de vote est accordé aux membres en règle pour l'année 2003. Les personnes n'ayant pas encore renouvelé leur carte de membre pour 2003 peuvent faire parvenir dès maintenant leur cotisation au secrétariat (voir coupon-réponse ci-joint).*

### EN PRIMEUR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : LE NOUVEAU CATALOGUE DES ÉLEVEURS 2003

*Le nouveau catalogue sera présenté en primeur le 18 janvier ! Il sera donc disponible à tous les membres présents.*

### PRIX DE PRÉSENCE

*Oyé ! Oyé ! Des prix de présence seront tirés au sort parmi tous les participants à l'assemblée !*

Il est à noter que nous bénéficierons, grâce à l'invitation du Comité conjoint des races chevalines du Québec (CCRCQ), d'une salle gratuite pour notre réunion.

### 🍷 🍷 🍷 INVITATION À TOUTES ET TOUS À POURSUIVRE EN SOIRÉE SUR UNE NOTE AMICALE ET DIVERTISSANTE 🍷 🍷 🍷

Tous les participants à notre assemblée sont chaleureusement invités à se regrouper autour d'une ou plusieurs tables pour le souper et l'encan qui suivront les activités de la journée. Cette soirée, organisée par le CCRCQ regroupe ses associations membres de races chevalines.

Les intéressés doivent compléter et faire parvenir avec leur paiement le coupon-réponse inclus dans cet envoi **au plus tard le 10 janvier**.



Le CCRCQ invite ses associations membres qui tiendront leur assemblée générale annuelle le 18 janvier 2003, à faire parvenir ou à apporter tout objet qui pourrait être vendu. En effet, un « encan » sera tenu après l'assemblée générale et les produits des ventes iront aux fonds des associations respectives. Excellente occasion de recueillir des sous, en s'amusant !

Bienvenue à toutes et à tous !



# Championnat du monde d'attelage à un cheval

Texte de Monique Dandurand et de François Bergeron, membres de l'AQCC

## CONTY, France, 2002

Du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2002, les Ateliers Val de Selle à Conty, France, accueilleraient 54 compétiteurs, représentant 18 nations, au Championnat du Monde d'attelage à un cheval (comme disent les Français).

Conty, petit village typique de France, à environ 2 heures par train au nord-est de Paris. Cinq jours de compétition, incluant les cérémonies d'ouverture et de fermeture. Pour la région rurale de la Somme, ce fut une semaine complète d'activités. Chaque commune se voit attribuer un pays à accueillir et à héberger pendant la compétition. Avec ses rues très étroites, une seule auberge de 4 chambres, une petite église, son bistrot, son marché, son épicerie et sa pâtisserie, Conty est envahie par les visiteurs venus d'un peu partout à travers l'Europe et l'Amérique du Nord.



La ville d'Amiens, la plus grosse ville de la région, située à vingt minutes en « bus » de Conty, participe également aux activités.

Départ du marathon, Conty Avant le départ du Championnat du Monde à l'hippodrome d'Amiens, se tenait le Critérium Amical International d'Attelage Adapté pour personnes handicapées. Quel spectacle que de voir le courage de ces gens. Personnes handicapées physiquement et personnes handicapées mentalement ont eu énormément de plaisir à compétitionner ensemble. La joie et la fierté qui se lisaient sur leurs figures donnent une belle leçon.

Dans le cadre de ce championnat, la ville d'Amiens organise un défilé devant la très belle cathédrale de la ville. Quelques 30 voitures à chevaux se joignent pour offrir un très beau spectacle. Voitures et harnais d'origine ainsi que costumes allant avec chaque modèle de voitures. De l'attelage simple à l'attelage quatre-en-main défilent devant nous. Sur certaines voitures, les chevaux utilisés sont des étalons de race provenant de différents haras nationaux.

Lors des cérémonies d'ouverture, on retrouvait dans la même carrière, 9 magnifiques étalons représentant les différents haras nationaux. Étalons très bien préparés et présentés de façon remarquable et en plein contrôle par leurs meneurs revêtant les couleurs propres à chaque haras. Personne n'est laissé de côté, les enfants avec leurs poneys, les personnes handicapées avec leurs attelages font un excellent numéro. Présentation des 54 compétiteurs provenant de 18 nations, portant drapeaux et couleurs du pays.

Les deux premiers jours sont consacrés au dressage. Un parcours de dressage où plusieurs allures sont demandées et des figures spécifiques à exécuter. Les compétiteurs sont évalués par les 5 juges reconnus par la Fédération Équestre Internationale. Ils oeuvreront pour toute la durée de la compétition. On peut évaluer l'expertise des meneurs et la chimie de l'équipe.

La 3<sup>e</sup> journée est consacrée au marathon. Le départ a lieu derrière la mairie en plein centre du village. Chaque compétiteur emprunte à tour de rôle la rue principale pour parcourir les quelques 18 kilomètres. La dernière section du marathon est parsemée de 8 obstacles comprenant 6 portes à franchir dans chaque obstacle. Durant ce trajet, on peut voir l'endurance des chevaux et la précision des meneurs.

La quatrième journée, c'est le parcours de cônes où la technique et la vitesse vont de pair pour passer à travers ce parcours. Chaque paire de cônes est espacée de 20 cm de plus que la largeur des roues des voitures. Les compétiteurs défilent un à un. Un seul compétiteur réussit le parcours parfait, un représentant des États-Unis avec un cheval Morgan.

Notre équipe canadienne est composée de Kirsten Brunner d'Ontario, Eugen Hug du Québec avec une jument canadienne, et Sue Mott d'Ontario avec un cheval canadien. Individuellement, ils ont terminé 15<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup>. Pour le classement par équipe, on retient seulement les résultats des deux meilleures performances de chaque pays. Ce qui place l'équipe du Canada en bonne position puisque celle-ci a terminé au 8<sup>e</sup> rang.

Bravo !

Les Américains, eux, ont dû se contenter du 13<sup>e</sup> rang. C'est la première fois que l'équipe canadienne finissait devant les États-Unis.



Maintenant que les compétitions sont terminées place aux cérémonies de clôture. Remise des prix, hymne et levée des drapeaux. Ensuite défilent les 54 attelages. L'émotion et la fierté est au rendez-vous. On retient plein d'images et de souvenirs dans notre tête impossibles à décrire. Il faut le vivre, bien souvent, pour le comprendre. Mais toute « belle et bonne » chose à une fin.

# Salon du cheval de Montréal 2002



Texte de Gérard Lambert, membre de l'AQCC

Pour une deuxième année consécutive, le cheval Canadien fut bien représenté au Salon du cheval de Montréal 2002 par nos membres et notre bureau de direction.

Le kiosque de l'AQCC était situé physiquement entre ceux de deux membres de l'AQCC, soit Ferme Litjens (Normand Litjens et Chantal Courchesne) qui présentait deux de ses étalons et Ferme Mober (François Bergeron et Monique Dandurand) qui présentait un étalon et où François et Monique donnèrent également plusieurs démonstrations à l'attelage avec une de leurs juments.

Les membres de notre conseil d'administration, très présents, ont répondu à plusieurs questions se rapportant à notre association et au « petit cheval de fer » tandis que le



vrai Père Noël (Denis Duchesne) distribuait aux enfants, petits et grands, plus de 1000 petits fanions à l'effigie de l'AQCC afin de rappeler aux visiteurs que le cheval Canadien, notre patrimoine national, est toujours vivant.

Félicitations donc aux organisateurs et aux participants Darkise, Denis, Myriam, Claude, Lucienne, Gilles, Sylvie, sans oublier notre jeune camelot Marc-Olivier Racette.



Un gros merci à Pauline et André Auclair pour le montage des fanions cadeaux (plus de 1 000 !) gracieusement distribués par le vrai Père Noël.

## L'AQCC au Salon du cheval 2002 en photos



Notre secrétaire Myriam Tessier et notre trésorière Lucienne Gravelle heureuses d'accueillir le visiteur Eugen Hug de l'équipe canadienne d'attelage au championnat du monde d'attelage en simple (voir p. 10)



Le vrai Père Noël Denis Duchesne accompagné de Darkise St-Arnaud, Lucienne Gravelle et Philippe Bergeron

*L'historien Taillon dépeint comme suit le cheval Canadien :*  
« Petit, mais robuste, aux jarrets d'acier, avec une crinière abondante et flottant aux vents, aux yeux vifs et saillants, dressant toujours les oreilles sensibles aux moindres bruits, filant jour et nuit avec le même courage, en frémissant sous le harnais, et avec une fougue naturelle, bon, doux, affectueux, traçant son chemin avec le plus fin instinct, pour revenir sûrement à son logis.  
Tels étaient les chevaux de nos pères. »



Texte de Guy Boissé, membre de l'AQCC

Qui cherche trouve toujours. Et parmi ses découvertes se retrouvent inévitablement des trésors. Alors je vous propose un trésor. Tout amant du cheval, pour le moins sérieux, doit posséder ce livre merveilleux de E. H. Edwards: Chevaux.

C'est une bible, un ouvrage de référence, tout petit en taille et très peu volumineux. Pas une goutte d'encre n'est gaspillée en informations futiles. Tout y est dense.



Le livre débute avec des renseignements généraux. On y fait le point sur la notion de « sang ». On donne une réponse concernant les termes race, type, stud-book, poney,

cheval lourd, léger. Un arbre généalogique du cheval est dressé avec les deux branches terminales actuelles qui résultent, d'une part avec le zèbre, l'onagre et l'âne et, d'autre part, le cheval. On parle des types originels, des quatre chevaux primitifs européens, de l'influence des arabes, barbes et andalous sur toutes les autres races. On trouve une planche du squelette du cheval, un exemple de mauvaise conformation. On renseigne sur les âges du cheval, ses robes (avec des photos couleur explicites), les marques de face, les balzanes, sabots, allures de façon détaillées, différentes utilisations du cheval par l'humain. On poursuit avec beaucoup d'exemples de selles, de brides et de mors, de voitures d'attelage.

Suivent alors, divisées en 4 parties, 150 races de poneys, chevaux légers, lourds avec de nombreux détails les concernant. On élabore sur les types. On donne un glossaire et un index. Toutes les photos, combien nombreuses, sont en couleurs. Le papier glacé de qualité, la reliure impeccable. Où trouver les défauts dans une Mercedes Benz ou dans une cheval parfait ? Des heures de lecture délicieuses. Des réponses à des questions pointues, précises. Des arguments, pour discuter autour d'un poêle, à propos du cheval. Je vous souhaite ce livre.

Edwards, Elwyn Hartiey. Chevaux. Photographies de Bob Langrish. Coll. L'Oeil nature. Paris, Bordas, cl 994. 256p. (environ \$40.00) ISBN 2-04-760040-5.



Bonne lecture !

Pour cette parution-ci, j'ai de plus pensé aux nostalgiques, à ceux qui ont le temps de prendre leur temps et pour qui un cheval ne fait pas parti du mobilier extérieur de la maison.

Sidbäck, Hans. Le cheval en forêt. Soins, dressage, exploitation forestière. Université des sciences agricoles de Suède. Centre d'information sur la recherche en foresterie. 122p. (Environ \$15.00)

Pour ceux et celles qui préfèrent travailler en forêt avec un cheval, un ouvrage intéressant d'introduction. Après les chapitres traditionnels sur l'achat du cheval, les soins à lui apporter et le type d'écurie qui lui convient, l'auteur aborde des chapitres plus spécialisés. Ils concernent les blessures et maladies spécifiques aux chevaux de travail. Le lecteur a droit à une nomenclature intéressante des cas précis. Par contre pour les interventions à faire on ne dépasse pas les notions de base et les premiers soins.

Suivent des commentaires intéressants et judicieux sur l'élevage et le dressage du cheval. On donne les étapes d'un apprentissage au travail avec différents outils. L'auteur poursuit ensuite avec des conseils utiles pour les gens qui envisagent l'exploitation forestière à l'aide du cheval : assurances, équipement de base, aspect économique de l'utilisation du cheval (coûts d'exploitation avec un cheval), revenu net.

On obtient par la suite des renseignements sur la planification du travail et la réalisation du débardage avec les chevaux. C'est la partie la plus intéressante. On y élabore sur le matériel requis, les méthodes de travail générales et d'autres pour la manutention du bois. On nous donne des trucs pratiques, à qui travaille seul, pour le chargement et de déchargement du bois. On nous informe sur l'organisation des travaux d'abattage pour un résultat optimum, la planification des chemins, etc. Le livre est bien illustré de dessins.

On peut se le procurer à l'adresse suivante :

Ministère des Ressources naturelles et Énergie  
Service de consultation forestière  
C.P. 6000, Frédéricton, NB E3B 5H1  
Tél : (506) 453-3711  
Fax : (506) 453-3322

Si l'on veut poursuivre à propos du sujet, d'autres adresses intéressantes :

Association suédoise  
d'exploitation forestière avec les  
chevaux  
Inger Carlsson  
Gödeby  
310 60 Ullared  
Suède  
Tél : 46-346-22118

Université des Sciences  
agricoles de Suède  
Centre de recherche et  
d'information en foresterie  
776 98 Garpenberg  
Suède  
Tél : 46-225-26000  
Fax : 46-225-26100



Texte de France Charbonneau, avocate, membre de l'AQCC

## LA RESPONSABILITÉ DU FAIT D'UN ANIMAL (Cheval) – suite

Lors de la dernière chronique, je vous parlais des changements effectués depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code civil en 1994.

J'attirais votre attention sur le deuxième alinéa de l'article 1466 du Code civil traitant de la responsabilité de l'utilisateur et du propriétaire du cheval.

Depuis 1994 à quelques reprises, les tribunaux se sont penchés sur cette question. Il convient ici de vous citer intégralement le texte de l'article 1466 du Code civil qui :

« Art. 1466. - Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fut sous sa garde ou sous celle d'un tiers, soit qu'il fut égaré ou échappé. La personne qui se sert de l'animal en est aussi pendant ce temps, responsable avec le propriétaire. »

Dans l'arrêt Daigneault c. Général Accident Indemnité, le Juge Yvan Macerola tient responsable des dommages subis par Daigneault le propriétaire du cheval par le biais de ses assurances.

Dans ce cas, les faits sont les suivants : Daigneault avait sorti le cheval du box et s'était fait ruer. La preuve a démontré que Daigneault avait l'habitude de sortir le cheval de sa soeur et qu'il avait pour ce faire une routine de sécurité afin d'être face au cheval. Le Tribunal fait bénéficier Daigneault de la présomption de responsabilité de 1466 C.c.q. à l'effet que le propriétaire est responsable de son cheval. La compagnie d'assurance a tenté en défense de prouver une faute de Daigneault, et elle n'a pas réussi.

Ce que le Juge retient particulièrement est que le comportement d'un cheval est imprévisible et que ce cheval pouvait selon la preuve faire un pivot de 180 degrés en une fraction de seconde. C'est cette probabilité du comportement Imprévisible du cheval qui a entraîné la responsabilité du propriétaire qui était heureusement assuré.

Dans Côté c. Robidas, le Tribunal a conclu que le propriétaire d'un centre équestre doit être assimilé à un instructeur d'équitation. Les faits dans cette cause étaient les suivants : L'enfant avait monté un cheval appartenant au propriétaire. L'animal s'était arrêté et, pour qu'il reparte le propriétaire avait donné un coup de cravache au cheval. En agissant ainsi il n'avait pas pris les moyens pour s'assurer qu'il pouvait faire repartir le cheval sans risque pour l'enfant et avait donc commis une faute.

Ces deux arrêts vous illustrent qu'on peut être tenu responsable de notre animal que ce soit par notre faute directe ou encore par le fait seul de notre animal, soit son comportement.

Il existe d'autres arrêts illustrant ces principes. J'ai choisi ceux-ci puisqu'à mon sens les faits y ayant donné lieu arrivent assez fréquemment et illustraient bien comment on peut nous tenir responsable.

Finalement le Tribunal a eu dans l'arrêt Vaillancourt c. Compagnie d'Assurance Missisquoi à analyser la notion de gardien de l'article 1466 C.c.q.

Dans cette décision, bien que le demandeur ait eu en quelque sorte en pension un cheval, la Cour a refusé de le considérer comme le gardien juridique de l'animal. Et ce, compte tenu des circonstances au dossier. La Cour conclut que les relations entre le demandeur et le propriétaire de l'animal ne permettaient pas de conclure que le cheval était au service de la victime ni que la victime voulait prendre l'animal à son service.

Le demandeur dans ce dossier avait été rué par un cheval qu'il tentait de capturer et qui se trouvait être gardé chez lui. La Cour a conclu que la victime n'avait pas commis de faute, qu'elle avait agi comme une personne connaissant le comportement des chevaux.

On aurait pu dans ce cas dire que le demandeur devait assumer une partie ou même la totalité de ses dommages si le Tribunal avait conclu que le demandeur était le gardien de l'animal.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de cette rubrique en matière de responsabilité animale, rien n'est clair et tout est question à interprétation. C'est pourquoi il vaut mieux être prudent lorsqu'on manipule un cheval qu'il soit le nôtre ou celui d'autrui.

À la prochaine!

réf.

Daigneault c. Général Accident Indemnité - SOO-06-007279-951

Côté c. Robidas - 450-22-001949-990

Vaillancourt c. Compagnie d'Assurance Missisquoi - 235-17-000005-997

## LE CHOIX DES CHAMPIONS

**Jim Lewis Agri-Nutrition (1984) Inc.**  
Vankleek Hill, Ontario

**Suppléments et fortifiants pour chevaux performants de toutes disciplines, croissance et reproduction.**

**Norme de rendement élevé.**

**Seize produits spécialisés disponibles :**

1. EQUINE-O-FORM. Ration quotidienne pour jument gestante, en lactation et pour jeunes chevaux en croissance.
2. EQUINE-O-PREM. Tonique quotidien pour toutes catégories de chevaux.
3. EQUINE-O-LYTE. Électrolyte pour chevaux à l'entraînement intensif.
4. EQUI-CALPHOS. Source de calcium élevée, facilement assimilable, pour les jointures.
5. EQUINE-O-ZYME. Culture de levure pour stimuler les processus de digestion.
6. EQUI-SELEN-E. Supplément de silicium et vitamine E pour combattre les carences.
7. BIOTINA 15-B-11. Pour remédier aux problèmes de sabots.
8. WINNERS EDGE (en cube). Mélange haute teneur en vitamines pour chevaux en activités intensives.
9. HORSE SENSE. Pour calmer l'anxiété chez les chevaux.
10. SPORT HORSE SUPREME. Tonique quotidien spécialement pour chevaux en entraînement à la compétition.
11. PRO HORSE SUPREME (en cube). Mélange haute teneur en vitamines E et du complexe B plus oligo-éléments.
12. THIA-PREM. Supplément de thiamine (B-1) pour chevaux nerveux.
13. TIE-DOWN. Pour chevaux à l'entraînement intensif. Détoxifiant pour empêcher les crampes musculaires.
14. EX-RABDO-PREM. Source de vitamine E.
15. CARBO-PREM. Source d'énergie hautement assimilable.
16. JOINTLUBE. Pour remédier aux faiblesses et malaises des jointures.

**Les suppléments ou toniques quotidiens sont nécessaires, ceci étant dû maintenant aux déficiences en minéraux et vitamines des fourrages et grains des cultures actuelles.**



FAIT AU CANADA PAR

MADE IN CANADA BY

**JIM LEWIS AGRI-NUTRITION (1984) INC.**

**R.R. #2, Vankleek Hill  
Ontario CANADA K0B 1R0**

**Tel.: (613) 678-2648 Fax: (613) 678-2038**

**Livraison partout en Amérique du Nord**

**Pour connaître le dépositaire des produits  
Jim Lewis Agri-Nutrition le plus près  
de chez-vous, contactez-nous.**



## Attention éleveurs : Foin d'ensilage

Selon un article signé par Josée Lalonde, paru dans le magazine équestre « Courrier hippique » (Novembre-décembre 2002, Vol. 20, N° 5, La question vétérinaire, p. 37), le foin d'ensilage pour les chevaux peut être servi sans danger mais à certaines conditions qui doivent être respectées rigoureusement. Il doit être spécifiquement produit pour les chevaux et non pour le bétail. Il doit être essentiellement produit dans des conditions à 100 % anaérobiques (absence totale d'oxygène). À l'emballage, le contenu de matière sèche devrait se situer le plus près possible de 65 %. Le plastique ne doit pas être percé ni déchiré sinon l'ensilage ne peut être servi aux chevaux. Et dès que l'ensilage est ouvert, il doit être servi en deçà de 12 à 24 heures. Tester le pH de chaque balle est une bonne idée, il devrait varier entre 3,5 et 4,5 ; s'il est supérieur à 4,5, la balle d'ensilage doit être rejetée.

Le botulisme est le plus grand danger relié à l'ensilage. Un animal mort à l'intérieur d'une balle d'ensilage (ex. un rat) peut contaminer l'ensilage. Le botulisme peut tuer un cheval en moins de douze heures. Si l'ensilage est choisi comme nourriture, il est suggéré de faire vacciner les chevaux contre le botulisme.

Pour plus de détails, consultez l'article cité ci-dessus.



## Honneurs à Madame Kelly Ferguson, vétérinaire

Dre Kelly Ferguson, jusqu'à récemment présidente du "Canadian Horse Breeders of Ontario", a été décorée de la médaille « Queen's Golden Jubilee » dimanche le 27 octobre 2002 pour son travail effectué afin de faire reconnaître le cheval Canadien à titre de Cheval national du Canada. Le sénateur Lowell Murray lui a remis sa médaille. Félicitations !



## Journée du cheval Canadien 2002 en vidéo

M. et Mme Roger Métrat ont entièrement filmé pour nous sur vidéocassette la Journée du cheval Canadien du 10 août dernier. Le montage a été remis à l'Association. Merci beaucoup à tous les deux.



## Du nouveau dans notre site Web

D'ici la fin décembre, les chevaux qui ont été classifiés en 2002 seront intégrés dans le Haras virtuel du site Web de l'AQCC.



## Espèces en voie de réapparition

Notre vice-président André Auclair, est à l'honneur dans un article paru dans L'Actualité du 15 décembre 2002 (Vol. 27, N° 20, Supplément VILLAGES, publié par Solidarité rurale du Québec).

On y mentionne que si maintenant la poule Chantecler caquète dans une centaine de poulaillers, c'est en grande partie grâce à lui. De plus, on le surnomme le Noé des temps modernes avec ses élevages des trois races du patrimoine. On rappelle ses talents d'artisan et de fabricant de harnais et de selles de façon traditionnelle, sur mesure, adaptés aux besoins. On ajoute qu'il a fabriqué la sellerie nécessaire au tournage de la télé-série Marguerite Volant, modèles du XVIII<sup>e</sup> siècle reproduits dans les moindres détails.

Bravo André et merci pour tous ces efforts à sauver nos races patrimoniales.



## Annoncez dans votre journal

Une annonce, c'est vraiment pas cher ! Servez-vous de votre journal et rejoignez des centaines d'adresses où l'on retrouve des mordus du cheval Canadien.

### Voici les tarifs spéciaux pour les membres.

4 lignes ou 20 mots :	5 \$
Carte d'affaires :	10 \$
Une demi-page :	25 \$
Pleine page :	50 \$

Non membres :	Double du prix
Publicité commerciale :	Tarif selon entente





**PRIMEUR**

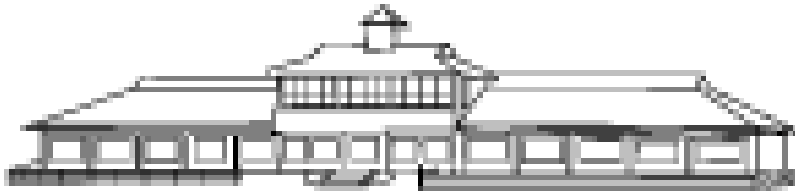
## ***Journée du cheval Canadien 2003 de l'AQCC***

***Excellente nouvelle !***

**La JOURNÉE DU CHEVAL CANADIEN 2003  
DE L'AQCC  
aura lieu le samedi 9 août 2003**

**AU MAGNIFIQUE PARC ÉQUESTRE DE BLAINVILLE**

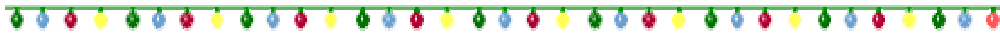
Chemin du Plan-Bouchard à Blainville



***À inscrire en priorité à votre nouvel agenda 2003***

Situé dans les Basses-Laurentides, à 30 km au nord de Montréal, le Parc équestre de Blainville est l'un des plus beaux sites équestres en Amérique du Nord. C'est un lieu important pour le développement du sport équestre et pour la tenue d'événements majeurs au Québec.

Préparez-vous en grand nombre dès maintenant pour les futurités (poulains et pouliches de l'année, d'un an, de 2 ans et de 3 ans, classes d'attelage et classes d'équitation), pour le concours du Petit Cheval de Fer et pour le nouveau concours destiné aux jeunes.



### ***Étalon et jument de l'année 2002***

L'étalon et la jument de l'année 2002 seront honorés lors de l'assemblée générale annuelle qui sera tenue samedi, le 18 janvier prochain. Tout comme l'année dernière, le trophée Yves Bernatchez sera remis aux propriétaires de l'étalon et de la jument ayant obtenu la meilleure note en 2002 dans la catégorie Or du programme de classification de l'AQCC. Les photographies seront présentées dans le prochain numéro de votre journal.

Les récipiendaires sont donc :

L'étalon **Melville Arc FIDEL'O (7118)**, propriété d'Alain Blanchette

La jument **Beaugard-Vincent Pacha DAISY (7076)**, propriété de Francine Gingras et Donald Lapointe

Toutes nos félicitations aux gagnants qui sont invités à recevoir le trophée lors de l'assemblée générale annuelle.



**Procurez-vous dès le 18 janvier 2003  
votre catalogue d'éleveurs AQCC 2003**